



Edito

ENCORE ET ENCORE, NOUS SOMMES TOUJOURS LÀ

Le gouvernement presse les syndicats de passer à autre chose, de tourner la page, de se mettre à sa botte tout en continuant de nier la réalité sociale dans ce pays, de faire comme s'il ne se passait rien, qu'il n'y avait pas une très forte contestation.

Le discours du président lundi 17 a mis des milliers de mécontents dans la rue, dans un bruit assourdissant afin de cacher les inepties Macroniennes. Une prise de parole complètement hors sol, à des milliers de kilomètres des réalités que nous vivons tous les jours, lunaires voire martiennes.

Deux minutes sur les retraites dans lesquelles nous avons retrouvé les mêmes mots que depuis le conflit mais avec un ton un peu différent, style "foutage de gueule", et on passe à autre chose. Essayer de tordre le coup aux grévistes et aux manifestants qui perdent de l'argent et se mobilisent depuis plus de trois mois de cette façon révèle une déconnexion patentée que ces hommes et ces femmes ont acquise depuis des années. Puisqu'on ne vit pas les mêmes choses et qu'ils sont sur une autre planète, alors qu'ils partent vraiment.

C'est ce que disent les comités d'accueil lors des déplacements de Macron, Borne et des autres pantins depuis des jours. Ils étaient aux abonnés absents depuis des semaines et voilà qu'ils repointent leurs bouts de leur nez. D'ailleurs notre illustre dé-

puté, qui se dit de "gooche" a ressorti ses belles baskets blanches (peu usées depuis janvier) à l'occasion de la venue de la ministre de la Culture vendredi dernier. D'ailleurs la couleur des pompes ne change pas, la même attitude provocatrice et les mêmes propos propagandistes non plus. Il n'y a rien de plus bête qu'un âne qui ne veut pas avancer, ce n'est pas très gentil pour les équadés.

Pour en revenir aux déplacements des monarques autocrates, y avait urgence absolue à aller parler Notre Dame de Paris dans une menuiserie, parler salaires dans l'éducation le lendemain (sujet qui avait été balayé d'un revers de main voilà quelques mois) et que Borne nous explique, dans le département d'à côté, que c'était long pour obtenir une pièce d'identité ? Ce serait certainement risible et rigolo si ce n'était pas si grave.

Encore une fois, c'est mépriser, là aussi, une grande partie des travailleurs et de la population. Venir expliquer qu'il veut faire des réformes dans le même tempo que la reconstruction de la cathédrale, qui de plus correspond à la fin de son mandat, ça n'a échappé à personne, révèle une contradiction assez incroyable : il reconstruit un édifice dans un premier temps et compte déconstruire ce qui fait nation, le vivre ensemble et les droits sociaux de l'autre. Est-ce que

.../...

Sommaire :

Edito : Encore et encore, nous sommes...	P. 1 & 2
Prise de parole Etudiants ENSA - 06/04	P. 2
Communiqué CGT - 1er Mai	P. 3
Tract UD 1er Mai	P. 4
Diverses Actions Mars-Avril	P. 5
France corvée	P. 6 & 7
Du CODERPA au CDCA	P. 8 & 9
Pub MACIF	P. 10



AGENDA

IMPORTANT

DIMANCHE 30 AVRIL

**Dépôt de gerbe à la mémoire
des militants victimes du nazisme.**

**Hommage à 10 heures à l'UD
suivi d'un barbecue**

1er MAI

RASSEMBLEMENTS

- **Bourges** : 10h00 - ZAC du Prado
(Petit Déjeuner à partir de 8h30)
- **Vierzon** : 10h30 - Place de la Résistance
- **St-Amand** : 10h00 - devant l'Hôpital
- **St-Florent** : 10h30 - Place de la République
- **La Guerche** : 10h30 - Pl. Général de Gaulle

cela découle d'une maladie psychiatrique ou est-ce que cet homme est simplement le valet du capitalisme et du patronat ? Si nous pensons que c'est la première hypothèse qui est la plus évidente, alors il est peut-être soignable. Mais au regard de l'état de la santé mentale dans le pays, il va très certainement rester malade très longtemps.

Au contraire, si le deuxième diagnostic prévaut sur le premier alors le combat des travailleurs, des retraités, des chômeurs et de la jeunesse risque d'être long mais il en vaudra la peine pour se sortir du carcan des possédants.

Dans le même temps un ministre n'a pas fait de bruit, n'est pas sorti de ses salons dorés, n'a pas mobilisé des centaines de barbouzes pour assurer sa sécurité et gazer les camarades. Ce ministre très influent économiquement parlant, c'est "mon gars Bruno". Pas Bruno Lochet des Deschiens car j'ai trop de respect pour cette série et ses acteurs, mais bien Bruno Le Maire, le guignol animé par les grands groupes, la finance, le patronat et la commission européenne. "Bon, ben alors" !!!!

Ce brave Bruno donc, a dévoilé son plan pour réduire la dette publique de la France. Jusque là vous me direz, rien d'exceptionnel que le gouvernement et la commission de Bruxelles veuillent nous faire rembourser le "quoi qu'il en coûte" versé aux patronat. Nous y reviendrons dans un prochain édito. Mais le hasard du calendrier, oui ça existe, fait que les agences de notation, vous savez celles dont on entend plus parler depuis des années du moins publiquement, celles qui ont couvert la crise financière de 2008 et qui n'est toujours pas terminée, celles qui attribuent des bons points, qui ressemblent plus à des groupes sanguins qu'à des notes, sur l'économie des pays, vont s'exprimer très prochainement. Vous comprendrez donc qu'il fallait donner des gages à ceux qui nous pillent en proposant de faire des économies sur le dos des travailleurs et des retraités et qu'il fallait promulguer la loi retraites sans attendre. Tiens donc, elle n'était pas financière, cette réforme ????

Allez, encore une raison supplémentaire de participer massivement au 1^{er} Mai.

Bon courage, les Camarades !

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général



PRISE DE PAROLE DES ÉTUDIANTS DE L'ENSA À LA MANIFESTATION DU 6 AVRIL

Depuis 15 jours maintenant nous, étudiantes et étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Bourges, occupons constamment l'école. Nos écoles sont dans un sale état, entre les problèmes budgétaires, l'état des bâtiments comme ceux de l'ENSA Bourges dont les plafonds se fissurent, la fermeture des écoles publiques et la concurrence des écoles privées.

Nous soutenons les beaux-arts de Poitiers, Angoulême et de Valenciennes dont la situation n'est que le reflet de cette politique libérale menée par le gouvernement. Cette mise en danger des écoles territoriales implique aussi le problème de la gentrification dans la culture car la plupart des étudiantes et étudiants de celles-ci sont des personnes habitant la région car n'ayant pas les moyens de partir étudier ailleurs. Non les études d'art ne devraient pas être accessibles qu'aux personnes qui peuvent se payer une école privée à 10.000 euros par an, la culture ne peut pas être réservée qu'à une élite ayant les moyens, la culture est pour tous(tes.)

Il n'y a pas que nos écoles de moyens, avec l'inflation et l'inertie de l'État, la précarité étudiante n'a jamais été aussi élevée. Non, nous ne pouvons pas vivre avec 200 euros par mois et la survie n'est pas une option. Le gouvernement préfère engraisser les plus riches et laisser crever étudiantes et prolétaires. Nous demandons l'augmentation des bourses et l'élargissement des conditions de leur obtention, nous demandons le partage des richesses.

La retraite à 64 ans, c'est non merci. Parce que 25% des plus pauvres sont déjà morts avant 60 ans, parce que le prix de nos vies ne peut pas financer les cadeaux fiscaux aux plus riches. Nous condamnons l'usage abusif du 49.3, qui montre un pas de plus du gouvernement vers l'autoritarisme. Nous condamnons les violences policières, nous soutenons les manifestant(e)s blessé(e)s et mutilé(e)s, nous soutenons les personnes présentes à Sainte Soline qui seront marquées à vie par la violence utilisée ce jour là et surtout nous n'oublions pas les personnes racisées qui sont victimes de ces violences tous les jours depuis des décennies.

Mais cet usage répressif de la force disproportionnée et du 49.3 est aussi l'aveu de faiblesse de Macron, car il sait que le peuple est contre sa politique et que sa tentative de le convaincre est un échec.

Alors, tremble, Macron, le peuple est dans la rue, la rue elle est à nous, aux étudiants, aux prolétaires, à tous les travailleurs et toutes les travailleuses. Tremble, Macron car nous marchons main dans la main, parce ta réforme on n'en veut pas, parce qu'on est toutes précaires et solidaires.

On lâche rien.



UN 1^{ER} MAI UNITAIRE ET POPULAIRE POUR LE RETRAIT !



Les propos, ce soir, tenus par le président de la République démontrent qu'il n'a toujours pas compris la colère qui s'exprime dans le pays, et s'obstine. Il doit respecter la démocratie sociale et le rejet très majoritaire de cette réforme par la population.

En s'entêtant, l'exécutif ne prend pas conscience de la responsabilité qu'il porte en s'enfermant dans le déni et il est le seul responsable d'une situation explosive sur l'ensemble du pays.

Depuis 3 mois, le rejet de la réforme des retraites est toujours aussi massif. Après avoir promulgué la loi dès vendredi, le Président de la République confirme dans son allocution, son mépris à la fois envers les organisations syndicales et envers les jeunes et l'ensemble de la population. L'intersyndicale confirme qu'elle ne participera pas aux réunions avec l'exécutif, ni à celle de demain avec le Président de la République.

Durant 12 journées de manifestations puissantes, de grèves, d'actions et d'initiatives locales, dans les entreprises, dans les services publics et sur les lieux d'étude, l'intersyndicale a mobilisé des millions de travailleurs, travailleuses, de jeunes et retraité.es.

L'intersyndicale appelle à faire du 1^{er} mai une journée de mobilisation massive, unitaire et populaire contre la réforme des retraites partout sur le territoire, dans le calme et la détermination. Elle invite tous les travailleurs et travailleuses, jeunes, retraité.es comme l'ensemble de la population à s'y rendre massivement, entre collègues de travail, amis, en famille pour obtenir l'abrogation de cette réforme injustifiée, brutale et injuste.

Les secrétaires généraux et présidents et co-délégué-ées des organisations syndicales et de jeunesse participeront à la manifestation à Paris en présence de représentants syndicaux internationaux en soutien à notre lutte.

Uni-es, ensemble, déterminé-es pour la justice sociale.

Paris, le 17 avril 2023

LUNDI 1^{ER} MAI 2023

UNE JOURNÉE À MARQUER DANS L'HISTOIRE

La journée mondiale des droits des travailleurs est un moment particulier dans le paysage syndical international. Chaque année des millions de salariés dans le monde entier se mobilisent pour revendiquer des droits nouveaux ou pour garder ceux qui sont grandement attaqués par le patronat, le capital, avec la complicité des chefs d'état et de gouvernement.

Les travailleurs français sont attaqués de plein fouet par le gouvernement Macron avec sa réforme des retraites. La solidarité de très nombreuses organisations syndicales dans de très nombreux pays témoigne de l'engagement de l'ensemble des travailleurs à ne pas voir les conquises disparaître sous le diktat de la finance et du capitalisme mondialisé. Les travailleurs, à travers tous les pays, ont bien compris les enjeux de notre lutte. Nous sommes honorés de leur soutien, nous les remercions et nous nous battons également à leurs côtés pour obtenir des droits nouveaux.

Macron a décidé depuis le début de passer en force sur le dossier retraite plutôt que contraindre le patronat à augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux dans un contexte inflationniste extrêmement violent.

Des millions de grévistes et de manifestants depuis le mois de janvier. Des milliers d'actions de blo-

cages, de distributions, de collages ont été réalisées par les militants de l'ensemble des organisations syndicales afin d'avoir la participation la plus large.

Plus que jamais, nous devons continuer à mobiliser dans les entreprises et les administrations et convaincre que tout le monde a un rôle à jouer pour faire de ce 1^{er} mai une journée que Macron devra prendre en compte en retirant sa loi.

Il est le seul responsable de la tension sociale et politique de ce pays, il en porte l'entière responsabilité.

En maintenant sa loi, il fait le lit du Rassemblement National et de toute l'extrême droite qui s'accommodent très largement de cette réforme tout en prônant le contraire.

Comme il le fait au niveau européen et international, Macron entretient les conflits, les divisions sans jamais rechercher l'apaisement.

Faisons de cette journée de luttes internationales, un grand moment de convergence des travailleurs pour stopper Macron. Faisons de ce 1^{er} mai, et de ses suites si nécessaire, un combat pour le progrès social et le changement de société.

Le 1^{er} mai, c'est dans la rue que ça se passe.

Bourges, le 24 Avril 2023



Venez nombreuses et nombreux aux rassemblements à

- ⇒ **BOURGES** 10h00 ZAC du PRADO
(Petit déjeuner à partir de 8h30)
- ⇒ **VIERZON** 10h30 Place de la Résistance
- ⇒ **ST-AMAND** 10h00 devant l'Hôpital
- ⇒ **ST-FLORENT** 10h30 Place de la République
- ⇒ **LA GUERCHE** 10h30 Place du Général de Gaulle



CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES, SUITE (ET PAS FIN....)

(MARS - AVRIL 2023)



- ◆ **17 MARS** : Distribution à l'entreprise LACOUR CONCEPT à ST-DOUCHARD
- ◆ **22 MARS** : **VIERZON** : Blocage Rond-point Route de Neuvy ; site GRT-GRDF Bois d'Yèvre
- ◆ **23 MARS** : **VIERZON** : Envahissement des voies SNCF et barbecue Place de la République
- ◆ **23 MARS** : **ST-FLORENT** : Rassemblement
- ◆ **24 MARS** : **BOURGES** : "Blocage" Hyper Carrefour. Le Directeur ferme le magasin ! ; Inauguration de la rénovation de la Médiathèque : prise de parole
- ◆ **24 MARS** : **ST-AMAND** : Tractage Place de la République
- ◆ **25 MARS** : **BOURGES** : Rassemblement et manifestation avec les étudiants de l'ENSA (ex Beaux-Arts) occupant l'établissement
- ◆ **27 MARS** : **BOURGES** : Rassemblement à la Gare après l'AG Intersyndicale - Blocage sur les voies ; Tractage devant plusieurs lycées
- ◆ **28 MARS** : MANIFESTATIONS à **BOURGES, VIERZON, ST-AMAND, ST-FLORENT, LA GUERCHE**. A **BOURGES**, forte participation de jeunes et étudiants de l'ENSA
- ◆ **28 MARS** : **BOURGES** : Blocage du Rond-point de l'autoroute ; Barbecue devant la Mairie (Congrès national des C.C.A.S.). **VIERZON** : Barrage des 2 entrées d'autoroute. **ST AMAND** : Barrage péage de l'autoroute
- ◆ **29 MARS** : **BOURGES** Rassemblement devant le Congrès des C.C.A.S. : entrée et prise de parole refusées par les organisateurs
- ◆ **30 MARS** : **BOURGES** : Rassemblement à la Préfecture, en protestation contre les violences policières et la répression
- ◆ **31 MARS** : **BOURGES** : Blocage et distributions aux 2 ronds-points du Détour du Pavé
- ◆ **4 AVRIL** : **BOURGES** : Blocage entrepôt SUPPLY CHAIN CARREFOUR. Aucun mouvement de camion
- ◆ **5 AVRIL** : **BOURGES** : Tractage Marché de la Chancellerie
- ◆ **6 AVRIL** : MANIFESTATIONS à **BOURGES, VIERZON, ST-AMAND, ST-FLORENT, LA GUERCHE**
- ◆ **7 AVRIL** : Tractage Galerie marchande LECLERC ST DOULCHARD
- ◆ **12 AVRIL** : **BOURGES** : Tractage rond-point près de JOSKIN et **TROUY** : Tractage entreprise A.S.B.
- ◆ **13 AVRIL** : MANIFESTATIONS à **BOURGES, VIERZON, ST-AMAND, ST-FLORENT, LA GUERCHE**
- ◆ **14 AVRIL** : **BOURGES** : Blocage Base Intermarché et zone autoroute ; Blocage des 2 ronds-points de Séraucourt (après la décision du Conseil Constitutionnel). **ST AMAND** : Rassemblement (après la décision du Conseil Constitutionnel)
- ◆ **17 AVRIL** : Après le discours de MACRON : concerts "casseroles" à **BOURGES, ST-AMAND, VIERZON, HENRICHEMONT** et dans d'autres communes
- ◆ **18 AVRIL** : Intervention à la cérémonie d'ouverture du "Printemps de Bourges "
- ◆ **19 AVRIL** : **BOURGES** : Manifestation et action des étudiants de l'ENSA sur le "Printemps de Bourges"
- ◆ **20 AVRIL** : **BOURGES** : Rassemblement et barbecue à la gare SNCF ; Manifestation "colère cheminote" poursuite de l'action retraites à **BOURGES**, depuis le site du "Printemps"
- ◆ **20 AVRIL** : **ST-FLORENT** : Rassemblement

Gérard Melin - Membre du Bureau de l'UD

France Corvée

Le ministre du travail a dévoilé le projet de réforme du service public de l'emploi.

Sans surprise aucune, la mise en place de France Travail, France Travail Jeunes et France Travail Handicapés se fera progressivement d'ici 2027 avec une enveloppe budgétaire comprise entre 2,3 et 2,7 milliards et des embauches de conseillers notamment.

L'objectif affiché est celui d'une meilleure coordination de l'ensemble des acteurs au niveau local, départemental, régional et national afin de ramener le nombre de demandeurs d'emploi à un taux de chômage à 5 %.

Il suffirait donc de fusionner, au prix évident d'une réduction drastique des moyens à terme (c'est bien l'objectif final de toute fusion), les organismes qui dans leur périmètre et leur spécialité agissent au service des demandeurs d'emploi pour d'un coup voir le nombre de chômeurs diminuer de façon « magique ». Qui peut décemment croire en une telle fable ?

Donc, les cinq grands principes mis en avant pour une fusion qui ne dit pas son nom des Pôle Emploi, des Missions Locales et de Cap Emploi, promettent, après le douloureux regroupement des ANPE et des ASSEDIC, des jours difficiles à l'ensemble des salariés comme aux bénéficiaires et allocataires de ces différents opérateurs du Service Public de l'emploi.

Le premier est l'inscription systématique de toute personne en recherche d'emploi sur un portail ou en frappant à la porte d'un des intervenants du secteur avec un premier rendez vous rapide pour l'orientation et le recours à un référent unique.

Le deuxième est un contrat d'engagement unique censé remplacer ceux existants avec des sanctions progressives... Celui-ci comprendra pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, un parcours intensif de quinze à vingt heures d'activité qui n'est pas sans rappeler l'expérimentation actuelle des bénéficiaires du RSA ou du contrat d'engagement jeunes.

Le troisième prévoit un interlocuteur unique pour chaque entreprise afin d'identifier ses besoins en

main d'œuvre et la fusion des formations préalables à l'emploi.

Le quatrième met en place quatre niveaux de décision territoriale dans lesquels Pôle Emploi devenu France travail donc assurera la coordination opérationnelle.

Enfin le dernier et pas des moindres prévoit la mise en place d'une Académie France Travail pour la formation de l'ensemble des agents et un réseau informatique commun et partagé.

Au-delà des principes que nous seront amenés à détailler par ailleurs, les logiques libérales qui sous-tendent cette réforme sont à l'image de tout ce qui a été mis en place par Macron comme la réforme des retraites toujours rejetée par l'ensemble des organisations syndicales et une très large partie de la population.

Dans la très à droite ligne de son projet, le gouvernement continue sa casse systématique des services publics et de la protection sociale, il s'agit pour lui de remettre en cause tous les principes de solidarité, le vivre ensemble assuré par un contrat social qui disparaît à mesure des décisions prises par ces gestionnaires de la start-up France Entreprise...

Après avoir fait plaisir à la Finance et à la Commission Européenne avec le recul de l'âge de la retraite à 64 ans, il convient dorénavant de conter fleurette au MEDEF et au reste du Patronat en leurs promettant une main d'œuvre bon marché, corvéable à merci et disponible à tout moment.

Après avoir rendu le demandeur d'emploi responsable de son inactivité, incapable de traverser la rue pour retrouver un emploi, la face à peine cachée de cette réforme est bien la mise en concurrence systématique des travailleurs avec ou sans emploi afin là aussi de casser les solidarités de classe.

C'est exactement la logique qui opère avec l'expérience des Territoires Zéro Chômeurs, et nous en connaissons les effets : accroissement de la précarité, stigmatisation des demandeurs d'emploi, main-d'œuvre bon marché, sans mentionner l'absurdité

qui consiste à mettre en concurrence des secteurs et des demandeurs d'emploi au seul bénéfice du patronat.

Mais c'est aussi la volonté perpétuelle du Capitalisme dont les origines bourgeoises de son expansion historique, sont assises sur l'esclavage, de diminuer sans cesse le niveau des salaires afin de s'accaparer et de détourner toujours plus les richesses créées par les travailleurs.

Ainsi le fait de généraliser (ou de tenter de le faire) le recours au travail obligatoire n'aura d'autres effets, au-delà de rétablir la corvée pour les nouveaux serfs du 21^{ème} siècle, que de tirer inévitablement les salaires vers le bas avec toutes les conséquences sur le financement de la protection sociale et sur le niveau de vie de la population au regard notamment de l'inflation galopante.

Outre la continuité de la transformation des missions de service public pour les salariés du nouveau France Travail, transformés en simples agents de surveillance du retour forcé à l'emploi quel qu'il soit, cette réforme est une nouvelle attaque d'une violence inouïe contre les demandeurs d'emploi et plus largement contre le monde du travail.

Macron et son gouvernement mènent une véritable guerre sociale à notre classe, celle des travailleurs en utilisant les outils modernes qui sont à sa disposition pour asseoir l'exploitation capitaliste à toutes les couches intermédiaires qui composent notre société, en s'attaquant frontalement et dangereusement aux plus faibles et plus démunis d'entre nous.

Ce modèle de société, si nous n'y prenons pas garde, nous conduira, comme l'Histoire nous l'enseigne, directement dans les bras du fascisme, la bête immonde est déjà sortie de l'ombre et attend tranquillement son heure pour semer la haine, le rejet de l'autre et son inhumanité sur notre pays.

Nous ne pouvons nous résigner et devons nous révolter contre cette dérive extrémiste à laquelle concourt Macron et, à l'image du formidable élan populaire contre la réforme des retraites, continuer à combattre cette vision nauséabonde du monde.

Nous ne pouvons accepter au travers de cette réforme du service public de l'emploi, une nouvelle charge gouvernementale et patronale contre nos conquits sociaux et devons réagir à la hauteur des enjeux sociétaux induits par ce projet.

Nous avons des propositions concrètes autour de notre 100 % Sécu pour mettre les femmes et les hommes à l'abri des besoins et leur assurer, de la naissance à la mort, une vie digne à la hauteur d'une société humaine et juste.

Il n'y a aucune fatalité et d'autres choix sont possibles pour construire, ensemble, une alternative crédible à cette horreur économique qui voudrait rétablir, telle la nouvelle noblesse impérialiste, la corvée.

**La Régression Sociale
ne se négocie pas, elle se combat...**

& La maxime du mois &



***ILS POURRONT COUPER TOUTES LES FLEURS,
ILS N'EMPÊCHERONT PAS LE PRINTEMPS.***

PABLO NERUDA

DU CODERPA AU CDCA

CODERPA (Conseil Départemental des Retraités et Personnes Agées) : Créé en 1982, ce comité consultatif doit assurer la participation des retraités et personnes âgées à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de solidarité nationale les concernant. Institué dans chaque département, beaucoup n'ont pratiquement pas fonctionné, d'autres n'ont qu'une existence précaire, très épisodique et ont borné leurs réflexions aux personnes âgées dépendantes.

Dès la mise en place de cette structure, notre Union Syndicale des Retraités a eu la volonté d'y participer avec les valeurs de la CGT.

J'ai souvenir de notre camarade Jean Rétif qui, dès l'origine, s'est impliqué dans cet esprit au sein du CODERPA.

Ensuite, dans la continuité, notre camarade Jocelyne Vatan au poste de trésorière, a poursuivi cette action avec opiniâtreté.

CDCA : Aujourd'hui, alors que depuis 2015 le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) a remplacé le CODERPA, l'USR-CGT s'efforce de poursuivre son action dans le même esprit.

Signalons également l'importance du lien étroit avec notre commission de l'UD Santé Sécurité Sociale (3 S) qui contribue à l'élaboration de nos propositions et interventions.

Ajoutons la participation de nos camarades militantes de la santé et je pense particulièrement à leur contribution dans notre intervention très argumentée qui, en lien avec des actions régionales CGT, a permis à l'époque le rejet du Plan Régional de Santé n° 2 (PRS2) au niveau politique.

QUELQUES EXEMPLES DE NOTRE ACTION AU SEIN DU CODERPA ET DU CDCA

Concernant le PRS2 évoqué ci-avant

Lors d'une assemblée plénière, en présence d'une représentante de l'Agence Régionale de Santé (ARS), nous avons d'emblée dénoncé ce PRS qui ne correspondait en rien aux besoins de la population. Nous dénonçons l'annonce d'une réduction de plus de 4 milliards d'euros du budget annuel d'assurance maladie ainsi que la programmation de suppressions de milliers de lits et de postes de personnels hospitaliers.

Ensuite, saluant à nouveau le travail remarquable de nos camarades hospitaliers, nous sommes entrés un peu dans le détail de la page 4 à la page 201 de ce document nous avons conclu notre intervention en ces termes.

- ◆ **Nous estimons que la conférence régionale de santé ne devait pas entériner cette hécatombe de moyens qui serait une véritable catastrophe sanitaire.**
- ◆ **Nous assistons à l'organisation de la pénurie**
- ◆ **Ce plan conforte et renforce le glissement du service public vers le privé.**

Vous comprendrez donc que la CGT se prononcera contre la validation de ce PRS et nous souhaitons que notre contribution soit transmise au Conseil Départemental et à l'Agence Régionale de Santé avant la tenue de cette conférence du 29 Mars.

Précisons que l'avis original du CODERPA sur ce plan fut plutôt complaisant et n'a pas fait la moindre allusion à notre intervention.

NEANMOINS, COMME CITE PRÉCÉDEMMENT, NOUS ESTIMONS MODESTEMENT AVOIR CONTRIBUÉ À L'ÉPOQUE AU REJET DE CE PRS2.

LES COLLOQUES

Chaque année, le CDCA qui organise un colloque sur un thème important du moment, invite à une large participation.

Le 4 octobre 2022, eu égard à la gravité et l'urgence du sujet, le débat fut concentré sur : « A la recherche du docteur perdu ».

Quelques réflexions de notre USR-CGT :

Que penser de cette proposition « d'experts » d'installer des cabines d'examen connectées dans les supermarchés ?

La mise en cause des numerus clausus qui vise à diminuer le nombre de prescripteurs donc les dépenses de la Sécurité Sociale.

Le nombre d'étudiants identique à celui des années 1970 avec alors une population 20% inférieure.

L'exemple malheureusement pas unique de la commune des Aix d'Angillon conduite à réfléchir à budgétiser 15.000 euros pour faire appel à un cabinet

chasseur de têtes, spécialisé dans la recherche de médecins.

Nous y proposons enfin de sortir de l'absolue liberté d'installation des médecins et de leur formation au compte-goutte.

CONCERNANT LA PERTE D'AUTONOMIE

Pas seulement liée à l'âge, il s'agit d'un problème de santé qui doit être pris en charge dans l'assurance maladie.

La CGT revendique :

- **La prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale dans le cadre de l'assurance maladie, c'est la seule solution qui est juste et efficace et c'est un choix de société.**
- **La création des effectifs nécessaires : un soignant par résident soit la création de 200 000 postes dont 40 000 immédiatement pour Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).**
- **La mise en place d'un grand service public de la santé et de l'action sociale, excluant donc les établissements privés à but lucratif car la santé ne doit pas être un marché.**
- **Des services d'aide et de soins à domicile à statut public rattachés aux hôpitaux pour répondre aux besoins des personnes âgées quel que soit leur lieu de résidence, avec du personnel formé, qualifié et correctement rémunéré. Les frais de soins et d'aide à domicile doivent être totalement pris en charge par l'assurance maladie au même titre qu'en établissement.**
- **Les nouvelles constructions et rénovations doivent être financées par l'Etat.**

Motion relative aux difficultés des services d'aide et d'accompagnement à domicile

Bien que comportant des remarques et propositions positives, elle évoquait notamment en ces termes :
« Les *SEGUR* sont des avancées significatives pour les salariés mais, dans le même temps, ils mettent en péril la gestion financière des services d'aide et

d'accompagnement à domicile ». **(Nous avons obtenu la suppression de cette phrase).**

Par ailleurs, nous avons repris nos propositions pour : des services d'aide et de soins à domicile à statut public rattachés aux hôpitaux pour répondre aux besoins des personnes âgées quel que soit leur lieu de résidence, avec du personnel formé, qualifié et correctement rémunéré. Les frais de soins et d'aide à domicile doivent être totalement pris en charge par l'assurance maladie au même titre qu'en établissement. Les nouvelles constructions et rénovations doivent être financées par l'Etat.

Propositions auxquelles une conseillère départementale a répondu que la loi grand âge les prendrait en compte (à la lecture de son contenu, c'est loin d'être le cas).

PROJET REGIONAL DE SANTE

Présenté au CDCA, les contributions des bureaux de cette structure, bien que partielles selon nous, ont reçu notre assentiment.

Quant à nous, la lecture de ce projet très détaillé sur les multiples sujets concernant la santé, s'inscrit dans la politique d'acceptation d'une situation de dégradation, plutôt que d'avancées.

Aussi sans considérer qu'il s'agisse là d'une panacée, nous avons émis le souhait que l'ARS mette rapidement en œuvre les dispositions de la proposition de loi contre les déserts médicaux enregistrée récemment à l'Assemblée Nationale (à l'initiative d'un groupe de députés transpartisans) assortie d'une motion soumise aux votes des conseils municipaux (en cours).

Nous y avons ajouté la proposition, de plus en plus partagée, notamment par de jeunes médecins, d'une médecine salariée à l'hôpital public, en lien étroit de coopération avec les spécialistes, dans le cadre de la Sécurité Sociale, avec des conditions de travail et de rémunérations correspondant à leur formation, leur qualification et leurs responsabilités.

Pour les représentants USR-CGT du Cher au CDCA
Michel CHOLLET





La Macif vous protège dans votre activité syndicale avec **des contrats sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ **Contactez-nous : partenariat@macif.fr**



La Macif,
c'est **vous.**

Crédit photo : Ryan Lees / Hoxton / GraphicObsession

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.